

# *Les filles du roi*

**N**ous avons tous, un jour ou l'autre entendu parler des filles du roi. La connaissance qu'en a la plupart de nous est cependant très approximative et souvent, erronée. Qui étaient ces jeunes femmes qui quittèrent la France au XVII<sup>e</sup> siècle pour venir prendre mari en terre canadienne ?

Entre les années 1663 et 1673, elles furent plusieurs centaines à traverser l'Atlantique pour venir se marier et fonder un foyer sur les rives du St-Laurent. Quelque 770 femmes arrivèrent dans la colonie au cours de cette décade et contribuèrent à son essor.

Les débuts de la Nouvelle-France furent très difficiles. Quelques familles seulement osèrent prendre racine au Nouveau monde. Cependant, la sécurité de la petite colonie obligea l'envoi de troupes constituées, à cette époque, d'hommes uniquement. De même, le défrichement de nouvelles terres faisait appel à l'embauche de main d'œuvre masculine : c'étaient les « engagés », en général, de jeunes hommes qui signaient un contrat de 3 ans pour travailler chez un habitant. D'autre part, la politique coloniale incitait ces jeunes hommes, engagés et soldats, à prendre racine dans ce nouveau pays prometteur. Mais comment prendre racine s'il n'y avait pas de femme à marier ? Certains des soldats ou des engagés retournaient en France pour y chercher une épouse. L'opération n'était pas très rentable car, une fois de retour en terre natale, plusieurs de ces jeunes hommes préféraient rester dans leurs familles. Afin d'arriver au but recherché, augmenter la population de la Nouvelle-France, il fallait trouver une façon d'amener un plus grand nombre de jeunes femmes en âge de se marier dans la colonie. C'est ainsi que la politique de Louis XIV trouva une approche relativement efficace pour augmenter la population féminine et établir un certain équilibre démographique. Il fut ainsi décidé d'accorder une dot à toutes celles qui acceptaient de traverser l'Atlantique et de venir prendre mari en Nouvelle-France. L'invitation était particulièrement adressée

aux orphelines, assez nombreuses en cette époque où la mortalité touchait fortement les jeunes mères et peuplait les orphelinats. D'autre part, plusieurs jeunes filles de familles nobles, à cause des pratiques de l'époque qui visaient à transmettre les biens de la famille à l'héritier du titre, se retrouvaient sans dot et ne pouvaient trouver mari dans leur milieu. L'espérance de trouver un « bel officier » parmi les militaires en poste à Québec ou à Montréal, en poussa plus d'une à accepter de joindre les contingents de jeunes filles envoyées en terre canadienne. Ce sont ces jeunes filles qu'on appelle « Filles du roi » à cause de la dot que le roi leur accordait lorsqu'elles prenaient maris après leur arrivée. De plus, c'est le roi qui s'occupait de leur transport à Québec.

Les filles du roi étaient prises en charge et sélectionnées en France en fonction de leurs valeurs morales et « chrétiennes ». Nous devons surtout à Anne Gagné, l'épouse de Jean-Bourdon, le travail d'encadrement des filles du roi. C'est elle qui avait pour mission de choisir celles qui feraient la traversée ; c'est elle aussi qui assurait leur répartition et organisait leur séjour à Québec avant leur mariage. À Montréal, ces filles furent accueillies par Marguerite Bourgeois dans la maison St-Gabriel, à la Pointe St-Charles. Cette maison fut incendiée en 1693 et reconstruite en 1698. Cette maison historique est un musée qu'on peut visiter. Anne Gagné s'occupait aussi d'organiser une certaine vie sociale afin de permettre les rencontres entre les jeunes gens et ces filles à marier. En général, les filles du roi prenaient maris dans les douze mois qui suivaient leur arrivée au pays.

On a dénombré<sup>1</sup> 770 « filles du roi » soit 8% de la population française qui vint au Canada sous le régime Français. Elles ont représenté, en 11 ans d'immigration, près de la moitié de toute l'immigration féminine à venir au Canada pendant tout le régime français. En 1663, avant l'arrivée des premières filles du roi, la population de la colonie était d'environ 3000 personnes. Dix ans plus tard, elle avait presque triplé.

Plusieurs « filles du roi » sont nos ancêtres. L'une d'elles est très connue et des milliers de québécois, de canadiens et d'américains sont ses descendants. Il s'agit

---

<sup>1</sup> Landry, Yves. Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, vol. 42, n° 4, page 285

de **Catherine de Baillon**. Mais d'autres firent leur marque pour diverses raisons, Marguerite Boileau est l'une d'elles. On en reparlera.

Si le rôle des filles du roi est mieux connu depuis quelques années, pendant longtemps, à cause des premiers écrits de « Lahontan », elles furent perçues de façon négative. Il est important de se rappeler les us et coutumes de l'époque. Ainsi, il est bon de rappeler que les « mariages », le plus souvent, étaient « arrangés » entre les familles. Le père ou le tuteur organisait le mariage des filles. Dans le cas des orphelines, le tuteur était l'État c'est-à-dire, le Roi. C'est donc le roi qui organisait les mariages. En ce qui a trait à la moralité des filles du roi, je partage l'opinion d'Yves Landry<sup>2</sup> à l'effet que les filles du roi n'étaient ni les saintes proposées par l'historiographie, ni les filles légères décrites par le baron de Lahontan. L'analyse de Landry est une analyse scientifique, bien faite et sans complaisance. Nos ancêtres, « filles du roi » étaient comme les autres femmes de l'époque et de notre époque : certaines plus vertueuses que d'autres. À juste titre, les « filles du roi » doivent être considérées au premier rang des fondatrices du Canada.

À consulter :

1. Site internet :

[http://www.fillesduroi.org/French/Filles\\_du\\_Roi/filles\\_du\\_roi.html](http://www.fillesduroi.org/French/Filles_du_Roi/filles_du_roi.html)

**Catherine de Baillon** (Sosa n° 569) est arrivée en septembre 1669 à Québec sur le navire St-Jean-Baptiste, capitaine Laurent Poulet. Elle épousait Jacques Miville le 12 novembre 1669, à Québec. Selon PRDH, Catherine est décédée le 30 janvier 1688: l'acte de sépulture ne donne pas la date du décès. Elle n'avait que 43 ans. Catherine et son mari, Jacques, sont morts suite à ce qu'on appelait alors une épidémie de fièvre « pourpre » : Jacques est décédé le 27 janvier 1688 et Catherine le 30.

Catherine de Baillon était d'une noble famille et sa généalogie la relie, ainsi que

---

<sup>2</sup> Op. Cit.

tous ses descendants, à plusieurs rois et empereurs dont le plus illustre est certainement Charlemagne. Catherine nous fait aussi des descendants d'Éléonore d'Aquitaine et de Charles VII.

Signature de Catherine : 

Quelques auteurs et chercheurs ont écrit au sujet de Catherine de Baillon. En particulier, notons la recherche de :

1. René Jetté, John P. DuLong, Roland-Yves Gagné, et Gail F. Moreau. *Tableau d'ascendance de Catherine Baillon*. Publié aux éditions de la Société généalogique canadienne-française (2001)
2. Ouimet, Raymond et Mauger, Nicole. *Catherine de Baillon*. Enquête sur une fille du roi. Éditions Christian, Septentrion, 2001.
3. René Jetté, John P. DuLong, Roland-Yves Gagné, et Gail F. Moreau. "De Catherine Baillon à Charlemagne." *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol 48 (Automne 1997): 190-216.

oooooooooooooooooooooooooooo

**Marguerite Boileau** (Sosa no. 515) était l'épouse de Jean Serrault de St-Aubin. Elle n'apparaît pas sur la liste de Landry comme fille du roi. Sa sœur Marie y est cependant mentionnée. Certains la considèrent cependant comme une des filles du roi originaire de la noblesse. Son mariage en 1663 semble avoir été célébré à St-Jean d'Arcay en France. PRDH indique que le mariage eut lieu au Québec. Le mariage aussi donné à Château-Richer, MSGCF, article de Robert Larin, no. 179. On ne retrouve pas trace de ce mariage dans les registres de Château-Richer; c'est probablement un contrat de mariage chez le notaire.

Cependant, il faut noter qu'elle fut marraine d'Anne Loignon le 1er mai 1663, à Château-Richer. Comme les bateaux n'arrivaient pas très tôt dans la saison, il faut conclure que Marguerite devait être au pays en 1662. C'est d'ailleurs ce qu'indique Charbonneau dans les Mémoires de la société généalogique canadienne-française. D'autre part, les premières filles du roi n'arrivèrent qu'en 1663. Cela nous indique

que Marguerite n'était probablement pas du groupe des filles du roi. Néanmoins, on la compte souvent parmi ce groupe.

Marguerite ne fut pas un modèle de vertu. Elle fut accusée d'adultère en 1665. Ses frasques ont fait l'objet de plusieurs récits : *Femmes de moeurs légères au 17<sup>ème</sup> siècle*, Hubert Charbonneau, MSGCF ; Robert-Lionel Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle* Leméac (1992). Son comportement eut un effet tragique sur la vie de Jean Serreau. C'est une histoire qui sera racontée ailleurs. Mais, Marguerite s'est assagie par la suite et termina ses jours avec Jean Serreau en Acadie, dans la seigneurie de Passamaquoddy (Rivière Ste-Croix).

Ces deux femmes ont, chacune à sa façon, marqué les débuts de la Nouvelle-France. Héroïnes ou libertines, connues ou anonymes, les filles du roi ont toutes vécu à une époque difficile et durent faire preuve de beaucoup de courage et de détermination pour survivre et fonder une nation.

oooooooooooooooooooo